

**MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT**  
**CELLULE NATIONALE DE DIFFUSION ET D'APPUI DES SFD AU MALI**

**PRINCIPES POUR LA REALISATION**  
**D'ANIMATIONS DE PROXIMTE**

## **A) LES OBJECTIFS DE L'ANIMATION DE PROXIMITE**

Suite aux constats des difficultés de circulation de l'information au niveau des villages compte tenu de la représentation limitée aux assemblées villageoises<sup>1</sup>, et de l'inefficacité des méthodes d'animation classiques (sous forme d'assemblées villageoises ou de groupes), il paraît nécessaire de mener une campagne d'animation de proximité visant à :

- Prendre connaissance du degré de compréhension par les villageois du fonctionnement des CVECA,
- Evaluer les avantages ressentis par les villageois dans l'utilisation de la caisse, et les causes de non-satisfaction ou non-utilisation des services,
- Améliorer la compréhension par les villageois du fonctionnement de la CVECA de leur village (en particulier du RI),
- Contribuer à l'adaptation des produits et modes d'organisation et de fonctionnement.

## **B) LA METHODOLOGIE ET LE CONTENU DE L'ANIMATION DE PROXIMITE**

Les animations se font dans les villages, auprès de membres de familles, de groupes de connaissances, de groupes de travail, de quartiers,... L'animateur n'informerait pas le village au préalable et choisira les personnes ou groupes de personnes selon leur présence et disponibilité dans le village.

Une partie des animations peut se faire en présence de membres du comité de gestion, ce qui permet de les former à la méthodologie d'animation. Une partie devrait cependant être faite hors présence du comité de gestion, ce qui peut permettre de prendre connaissance d'éventuels problèmes au niveau du comité de gestion.

Chaque séance ou entretien doit durer environ une heure, ce qui permet la réalisation de 5 à 6 entretiens par journée d'animation.

Le contenu de l'animation est le suivant, après avoir informé les autorités du village et demandé l'accord des personnes identifiées :

### **1) PRESENTER LES OBJECTIFS DE LA SEANCE**

- ***D'abord***, écouter les gens sur ce qu'ils pensent de la caisse, ce qu'ils en ont compris, et sur leurs propositions d'amélioration,
- Donner des explications et précisions sur le fonctionnement de la caisse ***si nécessaire***,
- Aider les gens à réfléchir, ***de façon personnalisée***, sur les façons d'utiliser les services de la caisse.

***L'animation se fait essentiellement sous forme de discussions ouvertes***, l'animateur pouvant intervenir pour donner des précisions et explications sur le fonctionnement de la caisse, ainsi que le comité de gestion éventuellement. Il n'y a pas de plan d'entretien à suivre.

---

<sup>1</sup> Surtout sensible pour les femmes et les jeunes.

***Aucun guide n'est nécessaire, et aucune note ne doit être prise pendant l'entretien. L'animateur doit cependant faire une note de synthèse courte, après l'animation (types de participants<sup>2</sup>, principaux points et problèmes abordés, conseils donnés,...).***

## 2) CONTENU DES DISCUSSIONS

Demander aux participants quelle est leur perception de la caisse, ce qu'ils ont compris, ce qu'ils n'ont pas compris, ce qui les satisfait, ce qui ne les satisfait pas (en particulier pour les non membres, on cherchera à connaître la cause de leur non-adhésion). Recueillir les propositions d'amélioration, en particulier pour les produits d'épargne et de crédit.

Laisser les gens répondre dans un premier temps, en essayant de faire participer le plus de personnes possibles (sans les forcer à répondre). Si une personne paraît plus « ouverte », on pourra focaliser l'entretien sur elle, et faire intervenir les autres de temps en temps.

En fonction des contributions des participants, l'animateur revient si nécessaire (après les interventions du comité de gestion s'il est représenté) pour donner des explications complémentaires ou précisions sur la base des principales caractéristiques des CVECA et du RI de la caisse concernée (ce qui nécessite de bien le connaître). Les principaux éléments du RI de la caisse et les grands principes doivent être traités au cours de la réunion, dans l'ordre imposé naturellement par la discussion.

L'animateur doit, sur la base des attentes exprimées, et du profil des personnes, faire éventuellement des propositions « personnalisés » d'utilisation des services de la caisse. Ceci suppose qu'au cours de la discussion, l'animateur prenne connaissance des activités des personnes, et de leurs préoccupations, ***qui doivent servir de « fil conducteur » aux discussions.***

Il faudra sans doute en particulier faire ressortir

- Que les petits dépôts et les petits crédits sont possibles,
- Qu'une bonne utilisation des produits d'épargne peut éviter aux villageois de s'endetter à des coûts élevés (en particulier pour les crédits « sociaux »), et de façon générale mettre en avant les avantages de l'utilisation de l'épargne,
- Qu'un villageois peut être à la fois emprunteur et déposant (bien que généralement pas aux mêmes périodes<sup>3</sup>).

***L'animateur ne doit pas se positionner comme un vendeur de la caisse.*** Il faut accepter le fait que certaines personnes ne soient pas intéressées par les services de la caisse, même une fois les explications et propositions faites. Il ne faut pas pousser les gens à prendre des crédits : il est préférable d'analyser avec eux leur capacité de gestion et de remboursement et les alternatives offertes par les produits d'épargne (en particulier en tant qu'outil de d'accumulation et de prévision).

Ce travail d'animation demande une bonne maîtrise du fonctionnement des CVECA et beaucoup de qualités de souplesse et d'adaptation de la part de l'animateur, ***qui n'est pas là pour prodiguer un cours ou faire des leçons de morale aux gens.***

---

<sup>2</sup> Sexe, membre ou non membre, jeune, vieux, commerçant,...

<sup>3</sup> On peut cependant être en même temps emprunteur et déposant en DAV, ou même DAT.

### 3) PREPARATION ET SUIVI DE LA CAMPAGNE D'ANIMATION

Une préparation initiale en équipe aura dû permettre de se préparer à donner les réponses adéquates aux questions et remarques des gens (sur le rôle et le fonctionnement d'une CVECA, sur les produits financiers, sur le circuit de l'argent, sur les modalités d'utilisation des produits selon le public,...).

Il paraît nécessaire que le Directeur de la Cellule de Gestion participe régulièrement à des séances avec les animateurs.

Les réunions mensuelles en équipe doivent permettre de faire un point de situation régulier de la campagne d'animation, et d'améliorer dans le temps et de façon continue la qualité de l'animation, en prenant en compte les résultats et expériences des animations effectuées précédemment.

Une fiche de synthèse doit être remplie pour chaque séance. Son remplissage ne doit pas dépasser quelques minutes.